

# Notre Petite Feuille @



Bulletin d'information de la Fondation Laure-Gaudreault

Mai 2024

Je suis toujours en place à la présidence nationale de la Fondation; la démarche est toujours en cours pour trouver de la relève.

Des personnes intéressantes ont été approchées, mais il n'était pas possible pour elles de s'engager. En attendant, l'engagement bénévole se poursuit, parce que la Fondation est importante et répond à des besoins urgents.

Même si on distribue des montants relativement modestes, les personnes dans le besoin et les organismes qui s'en occupent comptent sur nous et nous confirment que l'aide de la Fondation fait une différence dans leur engagement.

Merci à vous, les responsables de la FLG qui rendez tout cela possible et assurez la présence de la Fondation dans votre secteur.



## La reddition de comptes

Comme tout organisme responsable et démocratique, la Fondation tient à rendre compte de son administration, par différents moyens. C'est le Bureau national de la FLG, à la fois conseil d'administration et assemblée générale, qui reçoit annuellement des rapports très détaillés sur les résultats financiers, les rapports d'activités, les suivis du plan d'action, les politiques, etc. Les bureaux régionaux, animés par la présidence régionale qui siège au Bureau national, ont droit de recevoir toute l'information concernant leur région, mais également les grandes lignes de ce qui se passe au national.

Chaque région tient également une assemblée régionale qui permet de recevoir le rapport d'activités de la région et un rapport financier faisant état des sommes recueillies et des projets soutenus par la Fondation.

Comme responsable de la Fondation, vous avez le droit de recevoir des réponses à vos questions et d'être informé sur les résultats de nos activités.

## Résultats financiers de 2023 : une année record

### Revenus de la FLG ou somme totale recueillie

Pour la première fois de son histoire, la Fondation a recueilli plus de 210 000 \$ (incluant 50 % des revenus d'intérêts qui sont retournés aux bénéficiaires). C'est une cible qu'on se fixait depuis quelques années. Enfin, nous y sommes grâce au travail dans les régions et les secteurs qui a permis de recueillir plus de 160 000 \$, mais aussi au fait que le national a généré un revenu de plus de 50 000 \$. Des projets particuliers ont procuré des revenus ad hoc, les placements de la Fondation ont généré des intérêts plus élevés, sans oublier la contribution de 10 000 \$ de la CSQ et celle de 10 000 \$ de l'AREQ.



### Dépenses et sommes disponibles pour les bénéficiaires

Rares sont les fondations qui ont un niveau de dépenses aussi bas que la FLG. Grâce aux efforts collectifs et à l'AREQ qui fournit gratuitement les services administratifs, les dépenses totales de la FLG se sont élevées à 26 024 \$. Il faut tenir des réunions des bureaux régionaux, du bureau national, assumer les frais de papeterie et d'expédition, du site Web, payer pour la production d'états financiers, etc. Donc, cette année, 96 % des sommes recueillies par la Fondation (excluant les revenus d'intérêts) retournent aux bénéficiaires de la FLG. C'est exceptionnel comme retour. Il faut se le dire et le répéter dans notre milieu : l'argent que les membres donnent à la Fondation va aux bénéficiaires.

### Les régions

La politique de répartition des sommes recueillies (souscription) chaque année veut que 90 % du montant net de la région lui revienne, tandis que le 10 % restant va au national pour la recherche médicale. En contrepartie, les sommes recueillies au national, une fois les dépenses soustraites, sont redistribuées dans les régions. Comme le national a eu des revenus plus importants, ce sont les régions qui en profiteront; le national fait ainsi profiter les régions d'un montant de plus de 24 000 \$.

En résumé, les régions recevront cette année plus que le total des sommes qu'elles ont recueillies (101,8 %).



## Les sources de revenus de la FLG

La Fondation utilise différents moyens pour recueillir des fonds. Le national établit le cadre général, détermine certaines propositions d'action par son Plan d'action triennal, mais laisse beaucoup d'autonomie aux régions et aux secteurs dans le choix des moyens à mettre de l'avant pour recueillir des fonds. C'est la force de notre modèle FLG, mais en même temps, on sait qu'on peut s'inspirer des expériences vécues ailleurs pour innover et progresser.

On aura toujours le défi de convaincre les personnes qui participent à la vie « aréquienne », mais aussi de rejoindre des donatrices ou des donateurs potentiels qu'on ne voit pas souvent, mais dont un certain nombre seraient disponibles pour appuyer financièrement la Fondation. En 2023, voyons ce que la Fondation a recueilli par sources de revenus :

### **Dons des secteurs (code 200)**

Les secteurs ont versé à même leurs revenus propres 41 054,70 \$ à la Fondation, soit 25 % du total. C'est moins que les dernières années, mais c'est tout à fait normal, puisque la reprise des activités a permis aux secteurs de soutenir différemment la FLG. Les pratiques sont très différentes d'un secteur à l'autre : certains versent une contribution en fonction du nombre de membres AREQ, d'autres financent le coût d'activités, d'autres encouragent la participation, etc.

### **Utilisation des cartes de sympathies de la FLG (Code 300)**

En 2023, ces cartes de sympathies, vendues 10 \$ chacune, ont permis à la FLG de recueillir 6 540 \$, soit 4 % du total. Elles sont à la fois une source de revenus pour la FLG, un bon véhicule pour exprimer la solidarité à l'occasion d'un décès et permettent aussi de donner de la visibilité à la FLG. Même si ces cartes sont utilisées surtout par les secteurs, elles sont également disponibles pour les personnes qui souhaitent exprimer leur sympathie. Cet achat de cartes de sympathies est alors considéré comme un don à la FLG.

Des secteurs utilisent systématiquement les cartes de la FLG; j'encourage tous les secteurs qui ont des politiques de présence lors d'un décès à en faire autant.

## **Dons à l'occasion d'un décès: (codes 400 et 450 par Internet)**

En 2023, les dons à l'occasion d'un décès ont permis de recueillir 10 236 \$, soit 6,4 % du total. Ces dons peuvent provenir de régions, de secteurs ou de personnes qui veulent exprimer leur solidarité en ces moments difficiles. Plus de la moitié de ce montant a été recueilli par le site Internet de la FLG. C'est pratique et facile d'utilisation.

Il arrive quelques fois par année que des membres vont prévoir avec leur famille de favoriser la FLG, en invitant à faire un don à la FLG dans leur avis de décès. C'est une preuve tangible de leur fidélité et leur engagement.

## **La souscription directe (code 500) ou par Internet (code 550)**

La souscription demeure la source principale de revenus pour la FLG. En 2023, la FLG a recueilli 78 861.83 \$ en souscription directe, plus 11 537 \$ par Internet; donc une somme de 90 398 \$ qui correspond à 56 % de la somme totale recueillie en région.

Sous ce volet, on retrouve les revenus nets des activités de financement, leur don déterminé lors des inscriptions à des activités, les profits de la vente de produits, les dons personnels, etc. La donation par Internet permet à des personnes de faire un don directement à la Fondation, dans le cadre des campagnes de sollicitation ou simplement à la suite d'une invitation à choisir la Fondation.

Dans l'impossibilité de participer à une activité, des personnes vont choisir de verser en don ce qui leur aurait coûté leur participation. C'est avantageux pour la Fondation et pour ces personnes qui peuvent profiter de l'avantage fiscal. La donation par Internet progresse lentement, c'est pourquoi on encourage les responsables et les conseils sectoriels et régionaux à en faire continuellement la promotion. Il faut se rappeler qu'il est facile également de faire un don renouvelable automatiquement par le site. Ainsi, une personne qui voudrait donner un montant de 10 \$ par mois peut le faire pour la durée qu'elle détermine.

## **Les tirages-partage (code 700)**

Malgré les difficultés avec le permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux (voir ci-après), plusieurs secteurs ont pu tenir des tirages, ce qui a permis de recueillir 10 293 \$ en 2023, soit près de 6,5 % des revenus. On est loin de ce que la FLG a déjà ramassé par ce moyen important de financement, mais dans les conditions d'incertitude actuelles, il faut se réjouir de ces résultats.

Je ne voulais pas faire ici un rapport comptable; je voulais permettre à chacune et chacun de vous, personnes responsables de la Fondation ou personnes qui militent pour notre cause, d'avoir une vue d'ensemble des résultats de notre engagement bénévole.

Ce sera toujours difficile et exigeant de solliciter, de convaincre, d'expliquer la raison d'être de la Fondation; heureusement, on peut compter sur un nombre important de personnes qui croient en la Fondation et qui veulent l'appuyer. C'est pour cela qu'il faut parler de nos réussites et mettre en commun nos expériences.

## Les tirages-partage : le point

Au Québec, il faut obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) pour organiser des tirages.

Jusqu'à l'année dernière, l'AREQ détenait un permis couvrant les tirages organisés par les secteurs pour la Fondation. Devant les difficultés d'application créées par la nouvelle réglementation, le permis n'a pas été renouvelé.

La Fondation a entrepris des démarches auprès de la RACJ pour clarifier la situation. On a appris que la Fondation pouvait obtenir un permis national couvrant tous les tirages tenus dans une année de permis. Pour accompagner la demande, il fallait fournir toute une série d'informations sur tous les tirages prévus dans l'année; ce que la Fondation n'avait pas la capacité faire.

Toutefois, des modifications récentes viennent d'être apportées à la loi et cela pourrait faciliter la demande d'une licence par la Fondation. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines.

## Campagne annuelle de sollicitation et contribution volontaire

Cette notion de contribution volontaire est associée depuis la création de la Fondation en 1990. Au-delà de la cotisation obligatoire pour appartenir à l'AREQ, on invitait les membres et d'autres personnes militantes à participer et à élargir la portée de l'action sociale de l'AREQ en contribuant financièrement et volontairement à la FLG par un don personnel.

C'est toujours dans cet esprit que la Fondation invite à organiser une campagne annuelle de sollicitation pour rejoindre les personnes susceptibles de contribuer volontairement.

Quelques régions organisent une campagne annuelle de sollicitation; toutes les régions sont invitées à développer ce moyen pour rejoindre des personnes susceptibles de contribuer à la Fondation.

Comme ces campagnes se tiennent surtout en automne, il serait intéressant de profiter des assemblées régionales pour en parler et mieux s'organiser. Chaque nouvelle donatrice ou nouveau donateur sera susceptible de renouveler sa donation sur plusieurs années.

## Réfléchir à notre avenir



Une organisation qui veut progresser s'accorde une période de réflexion pour faire le point. Durant notre vie active, on a vu la CSQ tenir des congrès d'orientation pour faire le point et convenir de certains ajustements.

La Fondation ne s'est pas permise souvent de se regarder dans le miroir. C'est pourquoi, elle a prévu dans son Plan triennal 2023-2026 de proposer à l'AREQ de mener une réflexion commune sur la collaboration entre nous et déterminer des pistes d'amélioration. Des discussions préliminaires sont entreprises et se poursuivront durant les prochains mois.

Cette démarche peut créer des inquiétudes fort compréhensibles, mais l'objectif pour la Fondation est d'avancer, de faire mieux, de continuer d'être au service des personnes dans le besoin et des organismes qui nous aident à les rejoindre. C'est aussi de permettre à la nouvelle génération de personnes retraitées d'agir sur l'environnement et d'avoir leur mot à dire dans l'évolution de la Fondation.

*Robert Gaulin, président*



### Pour joindre la Fondation

Secrétariat : [Nathalie Hébert](#)  
1 800 663-2408

Site Internet : [fondationlg.org](http://fondationlg.org)

Rédaction : [Robert Gaulin](#)

Conception et réalisation du bulletin :  
Martine Faguy